

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

Genève

11 juillet 2013 12:11; Act: 11.07.2013 15:00

Menacés d'expulsion, ils obtiennent un répit

par Raphaël Leroy - Trente étudiants devaient quitter leur logement au 31 juillet. Une manifestation jeudi matin devant les locaux du département de l'urbanisme a permis de poursuivre les négociations.



Des masques du conseiller d'État François Longchamp ornaient la tête de plusieurs contestataires. (photo: rle)

Les bureaux du département de l'urbanisme (DU) au boulevard Saint-Georges ont été pris d'assaut jeudi matin par une cinquantaine de personnes. En cause: l'expulsion de 30 étudiants logeant dans deux maisons de la route de Malagnou, à Chêne-Bougeries.

[Signalez-la-nous!](#)

«Cela fait quatre mois que nous discutons avec le DU pour renouveler notre contrat de prêt à usage, et, sans aucune raison, il nous a envoyé un avis d'expulsion au 31 juillet», s'étonne un habitant.

Des travaux à l'horizon 2016

Les bâtisses en question sont gérées pour la première par la coopérative étudiante Cigüe depuis dix ans et, pour la seconde, par un collectif de jeunes qui la squatte depuis un an. Mais elles sont propriétés de l'État depuis janvier. Et ce dernier envisage d'y ériger un grand projet immobilier.

«On entend que les travaux ne devraient débuter qu'à l'horizon 2016, explique Jonathan du syndicat étudiant CUAE. Nous sommes certains que ces maisons resteront vides. Et cela est une aberration, surtout que les logements étudiants se font rares.»

Reçus par le DU

Après avoir passé une quinzaine de minutes à l'intérieur du bâtiment du DU au son des slogans et de la musique, une délégation des manifestants a été reçue pendant vingt minutes par des hauts-fonctionnaires. Résultat: les habitants obtiennent un sursis de 3 mois.

«Ce n'est pas ce que l'on voulait, mais on accepte cette proposition, indique Jonathan, de la CUAE. Le DU doit désormais nous donner les raisons et les

conditions d'un éventuel départ avant le 31 août.»

«On est dans un entre-deux, poursuit Romain de la Cigüe. On entre dans une phase de discussion plus directe et qu'on espère plus sincère. Mais s'il faut mobiliser à l'avenir, on se mobilisera encore.»

Message de fermeté du DU

Du côté du DU, on se veut ferme. «Pour que les résidents actuels puissent rester, nous devons nous assurer d'abord que les exigences minimales de sécurité soient assurées, explique le secrétaire général adjoint Bernard Favre. Car s'il y a un incendie dans les locaux, c'est l'État qui est pénalement responsable. Ensuite, il faut qu'ils tiennent compte que tout n'est pas réalisable, comme édifier une terrasse sur le toit. Enfin, ils devront être attentifs au voisinage. Nous serons très stricte sur ces aspects. Il faut savoir que 6000 personnes sont en attente d'une habitation à l'Office du logement.»

Et de prévenir: «Nous n'accepterons pas une seconde fois l'intimidation qu'a subi notre personnel jeudi matin», conclut-il.